



Abidjan, le **17 7 AVR 2025**

/ _____ / 2025/INHP/CIS/ BT-KN /TCS

CERTIFICAT DE CONFORMITE AUX REGLES D'HYGIENE

Je soussigné, Professeur **EKRA Kouadio Daniel**, Directeur Général de l'Institut National d'Hygiène Publique (INHP) de Côte d'Ivoire, certifie avoir fait visiter l'Unité de Production de Beurre et Tourteaux de Cacao dénommée "**ICWP (Ivory Cocoa Waste Products)**" sise à SAN-PEDRO (Séwéké Ouest, Zone Industrielle), exploitée par Monsieur **METCH FABRICE**,
Tél. : 27 23 55 06 86 / 07 48 73 36 23.

Suite à cette inspection sanitaire, je déclare que les locaux, les installations sanitaires et l'état de santé des employés sont conformes aux normes d'hygiène en vigueur.

En foi de quoi, le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

La validité de ce certificat couvre une période d'un an à compter de la date de signature.
/-

Ampliations :

- Mairie de San-Pedro :1
- Intéressé(e) :1
- Archives :1



Le Directeur Général de l'INHP

Pr. EKRA Kouadio Daniel

MINISTRE DE LA SANTE, DE
L'HYGIENE PUBLIQUE ET DE LA
COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE
INSTITUT NATIONAL D'HYGIENE PUBLIQUE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail



B.P. V14 ABIDJAN

Tél : 27 21 25 92 54 / 27 21 25 92 78

E-mail: institut.d'hygiene@inhp.ci /

Site Web : www.inhp.ci

CERTIFICAT DE CONFORMITE AUX REGLES D'HYGIENE

Je soussigné, Professeur **EKRA Kouadio Daniel**, Directeur Général de l'Institut National d'Hygiène Publique (INHP) de Côte d'Ivoire, certifie avoir fait visiter l'Unité de Production de Beurre et Tourteaux de Cacao dénommée "**ICWP (Ivory Cocoa Waste Products)**" sise à SAN-PEDRO, exploitée par M. **METCH FABRICE**,
Tél. : 27 23 55 06 86 / 07 48 73 36 23.

Suite à cette inspection sanitaire, je déclare que les locaux, les installations sanitaires et l'état de santé des employés sont conformes aux normes d'hygiène en vigueur.

En foi de quoi, le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Ce certificat est valable pour 1 an : du **17/04/2025** au **16/04/2026**

NB : L'INHP SE RESERVE LE DROIT DE LE RETIRER A SA DATE D'EXPIRATION

Le Directeur Général de l'INHP

Pr. EKRA Kouadio Daniel